



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
2958-2814**

Numéro 005, Janvier 2024

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN 2958-2814

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN 2958-2814

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auré HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel
“(RE)CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

ORCID

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ouseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître conférences, Université Alassane Ouattara

Comité de Lecture

BATCHANA Eossohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>
 E-mail : revueakiri@gmail.com
 Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420 / 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

ORCID : <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES, CIVILISATIONS

Études arabes et islamiques

1. **Le discours des mosquées d'Al-falah. L'exemple du sermon du vendredi**
Seydou KHOUMA 1-16

Études hispaniques

2. **Linguistique hispanique et langues endogènes dans le supérieur au Gabon. Approche prospective du développement durable**
Lucie Eliane DISSOUVA..... 17-35

Lettres Modernes

3. **L'onomastique de la paix ou la figure de *Sidsore* dans « *Burkîn-bila* » de *Pëgwënde Erik Zinaaba***
Dieu-Donné ZAGRE & Barthélemy KABORE..... 36-48
4. **De l'emploi des déterminants définis dans la presse congolaise : pour une approche méthodique**
Système Tam'si MAVOUNGOU & Ferdinand OTSIEMA GUELLELY 49-62
5. **« La Liberté guidant le peuple » de Delacroix ou l'art de la propagande**
Bara NDIAYE..... 63-76
6. **Les formes du surréalisme français dans la poésie de Tchicaya U Tam'si**
Serge Simplicite NSANA..... 77-94
7. **Proverbes dida et éducation : racines d'un développement endogène**
Dago Michel GNESSOTE & Yacouba FANNY..... 95-106

COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

8. **(re)penser la presse écrite comme industrie culturelle. Enjeux et urgence d'un modèle économique au prisme du numérique.**
Jacob Y. YARABATIOULA & Manégda Justin ROUAMBA..... 107-120
9. **La marginalisation de l'oralité dans la recherche en Sciences de l'information et de la communication (SIC)**
Marie Zoé MFOUMOU..... 121-138

Sciences de l'art et du patrimoine

10. **Les mécanismes endogènes, une des solutions aux aléas du changement climatique**
Fabrice ALIMAN..... 139-155
11. **Support de communication et son impact dans l'amélioration de la crise sanitaire à coronavirus en Côte d'Ivoire : cas des affiches de sensibilisation**
Abdoulaziz SEIDOU & Soumaïla FOFANA 156-173

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Géographie

- 12. Impact de la mise en œuvre du plan d'aménagement de la forêt classée des monts mandingues au Mali**
Diakaridia SIDIBE 174-188
- 13. La précarité dans le quartier périphérique de Ntsangamani (Arrondissement 8, Madibou-Brazzaville)**
MIFOUNDOU Jean Bruno & OKOUYA Clotaire Claver..... 189-203
- 14. Calendriers culturels à l'épreuve de l'évolution du climat dans la sous-préfecture de Bouaké (centre de la Côte d'Ivoire)**
Kouakou Hermann Michel KANGA..... 204-218
- 15. Potentialités et menaces sur les zones humides du barrage de Ziga au Burkina Faso**
Songanaba ROUAMBA..... 219-237

Histoire

- 16. Les Dozo à l'épreuve du covid-19 en Côte d'Ivoire : entre croyances et résistances (2020-2021)**
Noël Okobé DATRO..... 238-250
- 17. L'application du programme d'histoire dans les lycées et collèges du Sénégal, 2010-2016**
Valy FAYE..... 251-267
- 18. La contribution de la coopération canadienne au développement de l'éducation de base au Burkina Faso (1990 à 2021)**
Salif KIENDREBEOGO, Kapeindba TOUGMA & Jean Tiéwendé BALIMA..... 268-285
- 19. De la conception ministérielle de la royauté à la royauté élective chez les francs du IV^e au X^e siècle**
EKOU Assoumou Gilbert & ETTIEN Comoé Fulbert..... 286-299
- 20. La crise économique asiatique de 1997 ou le choc systémique des économies émergentes**
Kouamé Christophe N'GUESSAN & Ben Soualiouo MÉITÉ 300-316

Philosophie

- 21. La crise sécuritaire au sahel et la crise de l'école : enjeux politiques et perspectives**
Boubacar OUÉDRAOGO & Moussa DIALLO 317-334
- 22. L'école dans la réussite sociale : entre idéalisation et désillusion**
Aya Anne-Marie KOUAKOU..... 335-347

Anthropologie et sociologie

- 23. Les facteurs sociaux du conflit autour de la chefferie villageoise d'Adjéyaokro à Bouaké**
Landry Yves FALLE 348-360
- 24. Le pacte de sang entre Baye et Dah, deux villages dafing du cercle de Bankass (Mali)**
Amadou SENOU..... 361-379
- 25. Formes et expressions des dénonciations des violences basées sur le genre (VBG) : commune de Man**
Drissa DIARRASSOUBA..... 380-396
- 26. Négligence du dessin systématique dans certains cours élémentaire et moyen de la région pédagogique d'Abomey**
Pierre CHANOU, Agbodjinou Germain ALLADAKAN, Koffi ALLADAKAN, Kwamè AKOGNINO, Irma ZOUNTCHEGBE & Elie MEVOGNON..... 397-410
- 27. Approche psychologique des épreuves physiques pour l'entrée en Départements STAPS/J-L : analyse et mise en pratique.**
Cheikh SARR & Hameth DIENG..... 411-429

Psychologie

- 28. Troubles de l'idéalisation des figures parentales et problématique du placement institutionnel des enfants en difficultés familiales à Niamey**
AMADOU Soumana..... 430-445

Science de l'éducation

- 29. Université Marien Ngouabi, cinquante ans après : un fleuron devenu obsolète**
Chris Poppel LOUYINDOULA BANGANA YIYA & Roval Caprice GOMA-THEHET BOSSO 446-457
- 30. Étude sur les compétences en gestion scolaire des enseignants du primaire : Quels enjeux pour la formation initiale**
Amadou Yoro NIANG..... 458-474
- 31. Le supporter gabonais au bord de l'organisation entre le politique et le sportif : Enjeux et tribulations**
MEGNE M'ELLA Ghislain Désiré Diether..... 475-493
- 32. Evaluation, Communication, Apprentissage dans les universités publiques du Burkina**
Joseph Dougoudia LOMPO..... 494-501

Les mécanismes endogènes, une des solutions aux aléas du changement climatique

Fabrice ALIMAN

*Culture et Développement option Patrimoine culturel,
Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC),
(Abidjan - Côte d'Ivoire)
f.aliman@yahoo.fr*

Résumé

Le monde fait face à un bouleversement climatique depuis quelques décennies. À cet effet, les États se mobilisent à travers des sommets et des actions sur le terrain afin d'atténuer cette situation. Le changement climatique résulte du mode de production et de consommation non durable, détruisant par conséquent les ressources énergétiques et hydriques, l'environnement et les terres agricoles. Ce fléau mondial impacte négativement les habitats, les écosystèmes, et compromet l'existence humaine. L'étude a pour objectif de présenter les pratiques et savoir-faire endogènes du patrimoine culturel vivant des communautés africaines en vue de lutter contre les effets du changement climatique. À travers une approche qualitative, des données ont été collectées auprès de sachants et des membres de communautés. Pour y parvenir, une démarche sous-tendue par la recherche documentaire suivie de l'analyse de contenu, a été adoptée. L'étude permet de définir les notions de patrimoine, d'aléas, de changement climatique et de présenter des pratiques et savoir-faire de communautés du Burkina Faso, du Togo, de la Côte d'Ivoire du Maroc, de l'Équateur, du Mali et du Kenya. L'étude permet également de montrer la perception que les communautés ont du changement climatique et de présenter une variété de typologies d'aléas du changement climatique.

Mots-clés : Mécanismes endogènes, solution, aléas, changement climatique

Endogenous mechanisms, one of the solutions to the hazards of climate change

Abstract

The world is facing climate upheaval for a few decades. States are mobilising through summits and actions on the ground to mitigate the situation. Climate change is the result of unsustainable production and consumption patterns, which are destroying energy and water resources, the environment and agricultural land. This global scourge is having a negative impact on habitats and ecosystems, and compromises human existence.

The aim of the study is to present the endogenous practices and know-how of the living cultural heritage of African communities with a view to combating the effects of climate change. Using a qualitative approach, data was collected from experts and community members. To achieve this, an approach underpinned by documentary research followed by content analysis was adopted. The study defines the concepts of heritage, hazards and climate change, and presents the practices and know-how of communities in Burkina Faso, Togo, Côte d'Ivoire, Morocco, Ecuador, Mali and Kenya. The study also shows how communities perceive climate change and presents a variety of typologies of climate change hazards.

Key words: Endogenous mechanisms, Solution, Hazards, climate change

Introduction

Le monde fait face à un bouleversement climatique occasionné essentiellement par les activités humaines. Cette situation a pour conséquences majeures, l'élévation du niveau de la mer, les inondations, la disparition d'un pan important de la végétation et des espèces animales, ainsi que la modification des écosystèmes. Devant ce drame que vit l'humanité, la communauté internationale et chaque État au niveau local se mobilisent à travers des sommets et des actions pour « sauver » la planète. Parmi les pistes explorées, le patrimoine culturel apparaît comme un levier important à l'effet d'atténuer les conséquences de ce bouleversement climatique. Dès lors, comment le patrimoine culturel peut-il contribuer à l'atténuation des effets des aléas du changement climatique ? En d'autres termes, les mécanismes endogènes des communautés peuvent-ils répondre au mieux au défi du changement climatique ?

La présente étude a pour objectif de présenter les pratiques et savoir-faire endogènes du patrimoine culturel vivant des communautés africaines en vue de lutter contre les effets du changement climatique. Elle part de l'hypothèse que le recours aux mécanismes endogènes est une solution à l'atténuation des effets du changement climatique.

Pour y parvenir et répondre aux questionnements, il nous faudra cerner certaines notions liées au sujet, définir les différentes typologies des facteurs affectants les biens patrimoniaux, leurs effets et d'envisager des mécanismes endogènes comme un moyen d'atténuation de ce bouleversement climatique.

1. Méthodologie

La méthode d'investigation utilisée dans cette étude est celle de l'approche-qualitative. Elle a permis de recueillir des données auprès de sachant et des membres de communautés, de les décrire, de faire un diagnostic et une analyse critique d'une part et de chercher à les comprendre par la description, l'interprétation et l'appréciation d'autre part. Pour y parvenir, nous avons adopté une démarche déclinée en plusieurs points. Cette démarche a été soutenue par la recherche documentaire suivie de l'analyse de contenu. Mais bien avant, nous avons délimité notre cadre d'étude. Le cadre de notre étude porte sur le patrimoine culturel immatériel et spécifiquement sur les domaines des pratiques sociales et des savoir-faire. Certaines richesses du patrimoine culturel immatériel des communautés sont laissées à l'abandon. Recourir à ce type de patrimoine est une forme d'invitation à l'appropriation des éléments de bonnes pratiques des communautés et contribuer à leur revitalisation. Cette étude s'appuie sur les écrits concernant des mécanismes endogènes des communautés des pays de

l’Afrique. Les enquêtés, sources d’informations, sont des chefs de communautés villageoises, des sachant, des spécialistes du patrimoine culturel vivant, des professionnels de la culture du Burkina Faso, du Niger, du Maroc, du Nigeria, de la Côte d’Ivoire, de la Centrafrique, de l’Équateur et du Togo. Notre approche qui se veut qualitative a permis de recueillir des données auprès des ressortissants des pays sus-indiqués et des sachant. Pour y parvenir, nous avons adopté une démarche déclinée en plusieurs points. Nous avons d’abord, fait la recherche et la collecte documentaire (sources écrites). Ensuite, nous avons soumis un questionnaire aux collègues professionnels du patrimoine de certains pays africains par le biais desquels des dépositaires, des détenteurs et des praticiens des pratiques sociales et des savoir-faire endogènes de communautés villageoises ont été contactés. Il s’agit des artisans du fer forgé (Chbabkyas, Zmaïdiyas, Jaïbiyas, etc.) au Maroc, des Dozo (Côte d’Ivoire et Mali), des communautés de Passoré et de Kompiengo (Burkina Faso), des Nawda, Doufelgou, Kabyè, Ewé, Ifé et Adja-Tado (Togo), des Mango, Ntomba et Ekonda (Equateur), des N’zima, Senofo, Odiennéka (Côte d’Ivoire).

Notre démarche s’est soldée par l’analyse et l’interprétation des données. L’approche méthodologique utilisée a donc permis de collecter des données concernant les mécanismes endogènes de lutte contre les aléas du changement climatique, de les analyser, de les interpréter et de donner leur signification.

2. Résultats

2.1. Notion de patrimoine, d’aléa et de changements climatiques

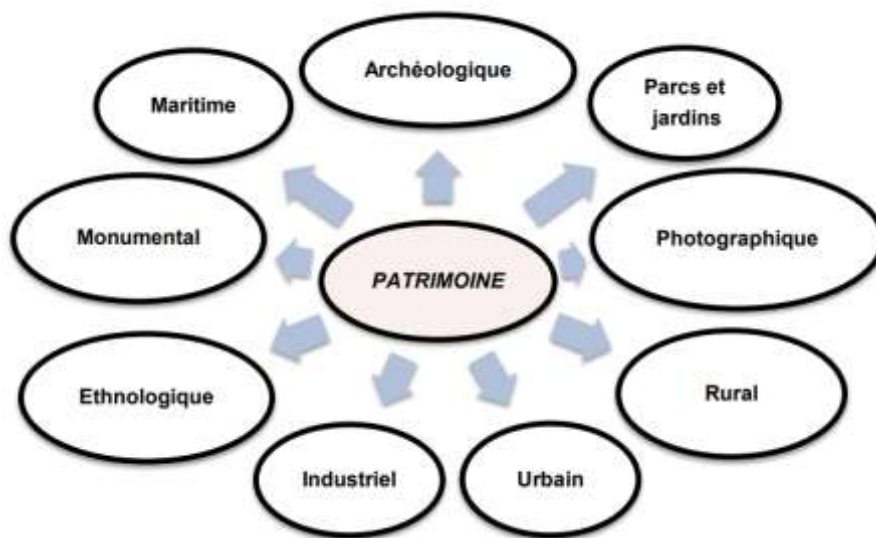
Selon la Convention de 2003, le patrimoine culturel immatériel désigne les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, groupes, et dans certains cas individus, reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ces éléments se manifestent dans les domaines suivants : les traditions et expressions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels ou événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l’univers et les savoir-faire liés à l’artisanat traditionnel.

Pour qu’un bien devienne « un patrimoine », il faut donc qu’une collectivité humaine se l’approprié et le considère comme valeur communautaire. Cette prise de conscience aboutit pour une communauté, locale, régionale ou nationale parfois même mondiale, à s’identifier alors au bien qu’elle s’est approprié. Le patrimoine tend désormais à englober « les legs de l’histoire et le don du sol, littérature et paysage, espaces et traditions, dans une même enveloppe rassurante, où l’on respire la chaleur de la longue durée. ». Le patrimoine n’intéresse vraiment l’opinion publique que depuis les années 80, et ne suscite l’attraction de foule qu’après 1990 (L. Bachoud, P. Jacob, et B. Toulhier L. Bachoud, 2002 : 9)

Le patrimoine culturel est issu d'un processus complexe de patrimonialisation propre à chaque pays qui le reconnaît comme un bien collectif. Sa valeur, longtemps envisagée sous son seul angle culturel, est désormais de plus en plus considérée par les acteurs du développement humain comme une ressource économique à mobiliser pour favoriser ce dernier. Dès lors, son financement entre en concurrence avec les autres projets de développement, en particulier quant au rôle de la coopération internationale (M. Vernière, 2015 :7)

Sous les définitions de patrimoine « culturel » et « naturel », la Convention reconnaît quatre types de biens : • les biens culturels, définis à l'article 1er de la Convention, remplissant un ou plusieurs des critères (i) à (vi) ; • les biens naturels, définis à l'article 2 de la Convention, remplissant un ou plusieurs des critères (vii) à (x) ; • les biens mixtes, répondant « à une partie ou à l'ensemble des définitions du patrimoine culturel et naturel figurant aux articles 1er et 2 de la Convention » (Orientations, paragraphe 46) ; ces biens doivent remplir un ou plusieurs des critères (i) à (vi) et un ou plusieurs des critères (vii) à (x) ; • les paysages culturels, qui « représentent "les œuvres conjuguées de l'homme et de la nature" mentionnées à l'article 1^{er} de la Convention » et « illustrent l'évolution de la société humaine et son établissement au cours du temps, sous l'influence des contraintes physiques et/ou des possibilités présentées par leur environnement naturel et des forces sociales, économiques et culturelles successives, externes aussi bien qu'internes » (Orientations, paragraphe 47)(S. Stolton et N. Dudley, 2012:10).

Diagramme 1 : Différents types de patrimoine



Source : service pédagogique Château Guillaume

Au regard des approches définitionnelles de certains auteurs et de notre propre expérience professionnelle, le **patrimoine** peut être appréhendé comme un bien, un héritage légué par des générations antérieures aux générations présentes et à venir. Il est complexe et diversifié. Il comprend de façon générale, le patrimoine culturel (matériel, immatériel et subaquatique), le

patrimoine naturel (aires protégées, etc.), le patrimoine mixte (culturel et naturel) et les paysages culturels. La notion de patrimoine connaît une évolution importante et est un enjeu important dans toutes les politiques de développement dans un contexte de mondialisation enclin aux changements climatiques.

L'aléa est un phénomène imprévisible (d'origine naturelle ou anthropique) susceptible d'occasionner des pertes en vies humaines ou des blessures, des dommages aux biens, des perturbations sociales et économiques ou une dégradation de l'environnement caractérisée par son niveau d'intensité et sa probabilité d'occurrence. (Institut National de la santé publique du Québec, 2021).

Quant à la notion **de changement climatique**, c'est « une modification durable des paramètres statistiques du climat global de la terre ou de ses divers climats régionaux. Ces changements peuvent être dus à des processus intrinsèques à la terre, à des influences extérieures ou, plus récemment, aux activités humaines »¹.

2.2. Typologies des aléas/facteurs affectant les biens culturel et naturel

Les aléas du changement climatique sont multiples et diversifiés :

- le réchauffement ;
- les chaleurs extrêmes et les vagues de chaleur;
- la Froideur moyenne, les froids extrêmes et les vagues de froid;
- les tempêtes et précipitations;
- les inondations ;
- les submersions côtières et l'érosion côtière;
- la pollution de l'air ambiant;
- les allergènes;
- les incendies de forêt;
- la déforestation ;
- les sécheresses ;
- l'improductivité agricole et l'insécurité alimentaire;
- la pollution de l'eau et l'insalubrité des aliments;
- les zoonoses;
- les rayons ultraviolets;
- les glissements de terrain ;

¹ Sommet des chefs d'États et de gouvernements européens à Bruxelles en 2008

- les avalanches et le dégel du pergélisol.

2.3. Perception du changement climatique par les communautés

Au Burkina Faso, les populations locales perçoivent le changement climatique à travers la baisse et les irrégularités pluviométriques, le démarrage tardif de la saison des pluies, l'arrêt précoce des pluies et la fréquence plus élevée des poches de sécheresse (Sarr et al., 2015 ; Nielsen et Reenberg, 2010 ; Ouédraogo et al., 2010 ; West et al., 2008).

Au Kenya, les agriculteurs perçoivent la variabilité climatique à travers l'augmentation des températures moyennes, la réduction pluviométrique, le démarrage tardif de la saison des pluies, des périodes de sécheresse ou des séquences sèches plus longues depuis les 20 dernières années (Bryan et al., 2013). Dans les régions côtières du Bangladesh, les agriculteurs constatent également une récession pluviométrique, des hausses de températures, des sécheresses, des inondations et des cyclones plus fréquents depuis les 20 dernières années (Uddin et al., 2017).

Ce fléau mondial a un impact négatif non seulement sur les habitats et les écosystèmes, mais compromet également, la fourniture de services essentiels à la qualité de la vie humaine telle que la santé, l'éducation, l'eau et la productivité agricole.

Le changement climatique représente une menace de plus en plus perceptible pour la viabilité des ménages ruraux d'Afrique subsaharienne.

Au regard des impacts du changement climatique sur le patrimoine et sur la qualité de vie, une prise de conscience s'avère nécessaire pour la conservation et l'utilisation durable du patrimoine sur toutes ses formes afin d'assurer la pérennité de la vie humaine sur terre.

2.4. Mécanismes endogènes d'atténuation des effets du changement climatique

- Pratiques agricoles endogènes

Les pratiques agricoles endogènes sont l'ensemble des savoirs locaux dans le domaine de l'agriculture dont leur utilisation favorise la protection de l'environnement et la santé des individus. Face au phénomène du changement climatique, il est important de penser à des stratégies de résilience et d'atténuation. De ce fait, en lieu et place des produits phytosanitaires pour l'agriculture, qui appauvrissent le sol et qui produisent des aliments pleins de toxines pour l'organisme humain, l'idéal serait le retour aux méthodes traditionnelles en terme de fertilisants et de pesticides pour une bonne préservation durable de l'environnement.

Plusieurs pays ont déjà fait l'expérience de l'utilisation des savoirs locaux endogènes dans les pratiques agricoles comme ce fut le cas dans deux provinces au Burkina Faso. À *Arbollé* dans la province de *Passoré* et à *Bounous* dans la province de *Kompienga*, les populations ont fait l'expérience de l'application de trois techniques agricoles endogènes :

Les cordons de pierres

Il s'agit, d'une technique apparue au début des années 80 chez les paysans du Burkina Faso. Les cordons pierreux sont des dispositifs antiérosifs composés de blocs de pierres disposés en une ou plusieurs rangées. La réalisation des diguettes en cordons pierreux commence par la détermination d'une courbe de niveau à l'aide du niveau de l'eau, du triangle à sol ou par un levé topographique. Ils permettent de récupérer les terres dégradées, de lutter contre l'érosion hydrique et d'améliorer l'infiltration des eaux de pluies. Cette technique permet d'augmenter les rendements agricoles si elle est associée à l'usage de matières organiques, à l'utilisation du *Zaï* ou des demi-lunes ;

Le Zaï

C'est une pratique traditionnelle de réhabilitation de la productivité des terres pauvres de certains espaces. Il consiste à creuser manuellement des trous pour y concentrer les eaux de ruissellement et les matières organiques. Le paysan prépare ainsi la terre pendant la saison sèche de novembre à juin, en creusant manuellement à l'aide de la houe tous les 10 à 100 cm, des cuvettes de 20 à 40 cm de diamètre, en vue de capter les eaux de ruissellement et les matières organiques emportées par les vents. L'ensemble du champ est entouré d'un cordon de pierres ou à défaut de digues antiérosives pour maîtriser le ruissellement très violent sur ces terres encroûtées ;

Les demi-lunes

C'est une technique qui a été nouvellement introduite dans le Nord du Burkina Faso pour recréer les conditions d'humidité et de fertilité des sols initialement dégradés. Elle consiste à déblayer la terre de bassins de quelques mètres pour former des cuvettes ou des monticules d'un demi-cercle à l'aide de pics, pioches et de pelles. Elle est surtout employée dans les terrains ayant une inclinaison et ayant un climat aride ou semi-aride pour concentrer les eaux de pluies, réduire le ruissellement et cultiver sur des terres encroûtées. La demi-lune facilite donc la réhabilitation des sols dégradés, la récupération des terres pauvres et l'augmentation des superficies cultivables.

Outre les communautés du Burkina Faso, dans de nombreuses communautés rurales africaines, les connaissances traditionnelles sur les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement ont été transmises de génération en génération. Ces connaissances comprennent des techniques de culture biologique, d'irrigation efficace, de conservation des sols, etc. En intégrant ces pratiques culturelles dans les systèmes agricoles modernes, il est possible de réduire l'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques, de minimiser l'érosion des sols et d'améliorer la résilience des cultures face aux changements climatiques.

Au Togo, dans le domaine de l'agriculture, les pratiques culturelles étaient respectueuses de la nature, du fait de l'utilisation du compost pour l'enrichissement des sols. L'agriculture était pratiquée juste pour subvenir au besoin vital de la famille afin d'éviter la surexploitation de l'environnement. L'agroforesterie est aussi une technique agricole très ancienne chez la plupart des peuples indigènes. Elle consiste en l'entretien d'arbres dans les champs et dans les jachères pour des raisons alimentaires, médicinales et autres besoins vitaux. La culture en sous-étage consistait à pratiquer des cultures de rente ou vivrières sous l'ombrage de grands arbres et participe à la fertilisation des sols. Chez les Kabyè du nord du Togo au relief montagneux, la culture en terrasse y était pratiquée dans le souci d'éviter le lessivage des sols et les éboulements. La conservation des produits agricoles se faisait à l'aide des biopesticides tels que la cendre ou certaines feuilles (feuilles de neem, la menthe des champs) ne contenant pas d'éléments chimiques comme c'est le cas des pesticides en vogue actuellement. Les méthodes usuelles sont les greniers et les jarres pour la conservation des produits agricoles. L'autre méthode efficace est la mise du feu sous les greniers à 2 ou 3 m du grenier pour éviter l'excès de chaleur et permettre à la fumée de détruire les ravageurs dans les céréales. S'il est admis que l'agriculture bio rend les sols vivants et par ricochet fertiles, la dégradation des sols est due à la pratique de l'agriculture intensive et à l'utilisation des engrais, herbicides et pesticides. La polyculture faisait également partie des pratiques agricoles favorable à la régénérescence du couvert végétal.

- Les savoir-faire liés à l'architecture traditionnelle

Construction de maison sans bois au Niger

Le programme Construction Sans Bois (PCSB) au Niger a permis de présenter une technique ancestrale dans l'architecture. Cette technique utilise des voûtes, des coupes et des arcs comme éléments de la structure dans la construction. Elle participe à la préservation de l'environnement parce que les populations n'ont plus besoin d'utiliser le bois dans la construction de leur maison et donc participent-elles ainsi à la réduction de la déforestation.

Technique traditionnelle de construction des mosquées : le style soudanais

Les mosquées de style soudanais du septentrion ivoirien sont une vingtaine actuellement alors qu'autrefois elles étaient au nombre de 300. Les techniques utilisées par les populations pour la construction de ces mosquées sont la bauge et le pisé. La bauge consiste en une technique de construction servant à monter des ouvrages monolithiques en terre crue. Le pisé est une technique de construction où les murs porteurs sont faits d'un matériau compacté dans un coffrage. Le mot pisé vient du latin « pinsare » qui veut dire « piler », « broyer », « tasser », en référence à l'utilisation d'un pilon de bois, pour compacter les sols et les fondations des édifices (maxime.antremont, 2016). La technique de la bauge est utilisée pour l'érection des façades et le pisé pour les piliers dans des mosquées. Ces deux techniques permettent aux communautés d'utiliser les ressources naturelles disponibles dans leur environnement sans en abuser.

Technique traditionnelle de construction de l'habitat au Togo

Pour son logis, le Togolais utilisait des matériaux directement obtenus de la nature et son habitat était écologique, ne nécessitant pas l'utilisation de ventilateurs ni de climatiseurs. La décoration était faite à base de décoctions des fruits, le néré (*Parkia Biglobosa* de son nom scientifique).

Le revêtement des sols, pavement des cours, espaces de réunions, routes, sanctuaires, chambres, vérandas, etc., était aussi la manifestation d'un savoir-faire architectural chez certains peuples du Togo (Kabyè, Ewé, Ifè, Adja, ...). Cette pratique non seulement offre un cadre agréable de vie et une esthétique à l'habitat, mais aussi renforce le sol et assure une durabilité à la concession (Aguigah, 1992).

- Les savoir-faire artisanaux durables

Les savoir-faire artisanaux traditionnels sont souvent basés sur des ressources naturelles locales et sur des techniques respectueuses de l'environnement. Au Maroc, les artisans du fer forgé utilisent des techniques ancestrales pour créer des produits durables à partir de matériaux tels que le fer recyclé. Ces pratiques préservent les ressources naturelles et encouragent une utilisation responsable des matériaux.

- Les connaissances ethnobotaniques

Les connaissances ethnobotaniques font partir d'un domaine du patrimoine culturel immatériel portant sur les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers. La connaissance des plantes et de leurs utilisations traditionnelles détenues par certaines

communautés autochtones africaines sont d'une grande importance pour lutter contre le changement climatique. Nous avons l'exemple des Dozo² en Côte d'Ivoire et au Mali. Ils possèdent une connaissance approfondie des plantes médicinales et des espèces végétales. Cette connaissance permettrait de promouvoir une utilisation durable de la biodiversité et de préserver les écosystèmes forestiers.

- Les forêts sacrées

Les forêts constituent des terreaux potentiels, notamment pour la pharmacopée, mais aussi pour la protection de l'environnement, au regard du caractère sacré qu'elles revêtent dans certaines contrées.

Les communautés sont parfois dépendantes des forêts. Celles-ci prennent tout d'elles : nourriture, matériel de construction, médicament, gagne-pain, etc. Les forêts sacrées représentent, pour ces populations, des valeurs culturelles et spirituelles, ce qui contribue à de fortes motivations pour conserver la biodiversité. (H. L. Shimbi, 2003)

À l'Équateur, les Mongo, les Ntomba et les Ekonda considèrent les forêts sacrées comme étant l'habitat des esprits, des ancêtres protecteurs du village, le lieu d'invocation de ces esprits, pour prévenir les guerres ou les maladies graves, le lieu où se fabriquaient des fétiches devant accompagner les combattants au front, pendant la période de guerres de conquête. (H. L. Shimbi, 2003). Cette perception des forêts sacrées est la même en Côte d'Ivoire et au Nigéria.

- Les pratiques de la pêche durable

De nombreuses communautés côtières ont développé des pratiques de pêche durable qui préservent les écosystèmes marins, fluviaux et lagunaires tout en assurant une source de revenus aux pêcheurs. Par exemple, la pêche à la senne³ est une méthode traditionnelle de pêche qui consiste à capturer sélectivement les poissons ciblés, tout en minimisant les prises accessoires et en évitant la destruction des habitats.

- Le droit traditionnel

Le droit traditionnel, bien que n'étant pas écrit, était d'une importance non négligeable en matière de protection de l'environnement. Il s'agit le plus souvent de l'interdiction de coupe de bois et de feux de brousse à certaines périodes de l'année. Certains arbres constituent un

² Dozo : chasseur traditionnels ayant une véritable connaissance de la nature et de l'univers.

³ La pêche à la senne (ou seine) est une technique de pêche très ancienne qui consiste à capturer les poissons à la surface en pleine eau en les encerclant à l'aide d'un filet de pêche appelé senne (ou seine). Celle-ci est montée sur deux ralingues, l'une garnie de flotteurs et l'autre d'un lest, puis manœuvrée par deux filins fixés aux extrémités servant au halage et au rabattage des poissons. Les Égyptiens utilisaient des sennes plus de 2 500 ans av. J.-C.

totem, avec une interdiction formelle de les couper dans certaines régions. Chez les Adja-Tado, au Sud du Togo, les plantes sont considérées comme étant des enfants du ciel (Pazzi, 1979) et « interviennent dans les rituels à plusieurs niveaux : plantes liturgiques, plantes indicatrices de lieux de culte ou plantes abritant des divinités » (D. Juhé-Beaulaton, 1999). Il en est de même chez les nawda de Doufelgou du Nord Togo où certains arbres tels que *Adansonia digitata*, *Milicia excelsa* et *Borassus aethiopiurn* sont protégés car ils abriteraient les esprits des ancêtres (Wala et al, 2003 : 128). D'autres espèces sont protégées en raison de leurs vertus thérapeutiques ou de leurs rôles dans les rites religieux à cause de leur emplacement sur une place publique ou dans une forêt sacrée (D. Juhé-Beaulaton, 1999).

Les feux de brousses étaient bien réglementés et interdits à certaines périodes comme en temps d'harmattan pour minimiser les risques d'incendie des récoltes non encore enlevées des champs.

Tous ces mécanismes endogènes font partir de la richesse du patrimoine culturel immatériel des communautés. À ce titre, ce patrimoine vivant des communautés joue un rôle crucial dans la lutte contre les aléas du changement climatique en préservant des pratiques durables et en encourageant des modes de vie respectueux de l'environnement. Les exemples présentés démontrent comment les connaissances, les compétences et les pratiques transmises au sein des communautés peuvent contribuer à la préservation de la biodiversité, à la gestion durable des ressources naturelles et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Par ailleurs, outre certains mécanismes endogènes, il existe des mécanismes qui participent à la lutte contre les aléas du changement climatique.

3. Discussion

3.1. Perception et impact du changement climatique

La problématique du changement climatique est certes au cœur des préoccupations des nations du monde entier d'où la création de la COP qui désigne les réunions des États parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) mais elle fait aussi l'objet de beaucoup de travaux de recherche. La forte pression humaine sur les zones semi-arides sahélo-soudaniennes de l'Afrique rend les écosystèmes plus vulnérables aux effets du changement climatique (Sop et al., 2010 ; Rasmussen et al., 2001 ; Nicholson et al., 1998). Le changement climatique engendre d'importantes modifications environnementales, à l'image des sécheresses dont la récurrence accélère le déclin des forêts dans le Sahel ouest-africain (Belem et al., 2017 ; Ouédraogo et Thiombiano, 2012 ; Higgins et

al., 1999), réduit le couvert végétal et les rendements agricoles, et favorise l'extension des zones dénudées (Bambara et al., 2013). Cet amenuisement des ressources naturelles affecte la survie de ces communautés et les expose à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté (Kabore et al., 2019).

3.2. Typologie des aléas et mécanismes endogènes

Notre étude présente les types d'aléas qui sont clairement définis. La connaissance de ces aléas est utile entre autre pour évaluer la vulnérabilité des communautés aux changements climatiques pour faciliter la prise de décision des mesures d'atténuation et leurs conséquences. L'analyse statistique (1979- 2013) de R. Veillon (2014 : 10-11) du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO nous présente 14 facteurs ou aléas primaires et 83 menaces secondaires (Cf. Tableau ci-après).

Tableau 1 : Typologies des aléas

<p>1. Habitat et développement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Habitat - Développement commercial - Zones industrielles - Vastes infrastructures et/ou installations touristiques / de loisirs <p>2. Infrastructures de transport</p> <ul style="list-style-type: none"> - Infrastructures de transport de surface - Infrastructures de transport aérien - Infrastructures de transport maritime - Effets liés à l'utilisation des infrastructures de transports - Infrastructures de transport souterrain <p>3. Ouvrages à grande échelle ou infrastructures de services</p> <ul style="list-style-type: none"> - Infrastructures hydrauliques - Infrastructures liées aux énergies renouvelables - Infrastructures liées aux énergies non-renouvelables - Installations localisées - Grandes installations linéaires <p>4. Pollution</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pollution des océans - Pollution des eaux souterraines - Pollution des eaux de surface - Pollution de l'air - Déchets solides - Apport excessif d'énergie <p>5. Utilisation/modification des ressources biologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pêche/collecte de ressources aquatiques - Aquaculture - Modification du régime des sols - Élevage de bétail/pacage d'animaux domestiques - Production de semences 	<p>8. Utilisations sociétales/culturelles du patrimoine</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisations et associations rituelles/spirituelles/ religieuses - Modification des valeurs associées au patrimoine - Chasse, récolte et ramassage traditionnels - Modifications du mode de vie et des systèmes de savoirs traditionnels - Identité, cohésion sociale, modifications de la population locale/des communautés - Impacts des activités touristiques/de loisirs des visiteurs <p>9. Autres activités humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activités illégales - Destruction délibérée du patrimoine - Entraînement militaire - Guerre - Terrorisme - Troubles civils <p>10. Changement climatique et problèmes météorologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tempêtes - Inondations - Sécheresses - Désertification - Modification des eaux océaniques - Changements de température - Autres impacts liés au changement climatique <p>11. Évènements écologiques ou géologiques soudains</p> <ul style="list-style-type: none"> - Éruption volcanique - Tremblement de terre - Tsunami/raz-de-marée - Avalanche/glissement de terrain - Érosion et envasement/dépôt
---	---

<ul style="list-style-type: none"> - Collecte de plantes sauvages à des fins commerciales - Collecte de plantes sauvages à des fins de subsistance - Chasse commerciale - Chasse de subsistance - Exploitation forestière/ production de bois <p>6. Utilisation de ressources matérielles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exploitation minière - Exploitation de carrières - Pétrole et gaz - Exploitation hydraulique <p>7. Conditions locales affectant le tissu physique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vent - Humidité relative - Température - Radiation/lumière - Poussière - Eau, pluie - Nuisibles - Microorganismes 	<ul style="list-style-type: none"> - Incendies d'origine naturelle <p>12. Espèces envahissantes/exotiques ou hyperabondantes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Espèces transportées - Espèces envahissantes/exotiques terrestres - Espèces envahissantes/exotiques d'eau douce - Espèces envahissantes/exotiques marines - Espèces hyper-abondantes - Matériel génétiquement modifié <p>13. Gestion et facteurs institutionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cadre juridique - Activités de recherche/de suivi à faible impact - Gouvernance - Activités de recherche/de suivi à fort impact - Activités de gestion - Ressources financières - Ressources humaines <p>14. Autre(s) facteur(s)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autre(s) facteur(s)
--	---

Source : Richard Veillon, 2014, Une analyse statistique (1979-2013)

Au regard de la diversité des aléas, les mécanismes endogènes mettent en reliefs spécifiquement les pratiques et savoir-faire endogènes et sont présentés en vue d'une invite à la réappropriation et à un retour d'usage de ces éléments du patrimoine culturel immatériel de nos communautés pour lutter contre les effets du changement climatique. L'intérêt du recours aux pratiques et savoir-faire endogènes résulte du fait qu'ils ne s'imposent pas aux communautés mais faisant partie intégrante de leur culture et plus aisés à mettre en pratique. Ils n'ont pas d'effets contraignants. Ces mécanismes endogènes, les Communautés les reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel transmis de génération en génération, recréés en permanence et qui leur procure un sentiment d'identité et de continuité. Dans cette perspective, au Burkina Faso, les paysans ont adopté des stratégies d'adaptation aux aléas du changement climatique dont les plus répandues sont : l'adaptation variétale, l'utilisation des techniques de conservation des eaux et des sols (CES), l'utilisation de la fumure organique et la modification des dates de semis (Ouédraogo et al., 2010). À Daoukro, dans le Centre de la Côte d'Ivoire les types de réponses apportées par les paysans face aux contraintes pluviométriques sont la modification locale du calendrier et des options culturelles, et l'option grandissante diversification des sources de revenus et de nouvelles habitudes alimentaires (Kouassi et al., 2015).

3.3. Les pratiques agricoles endogènes

L'utilisation des pratiques agricoles endogènes favorise la protection de l'environnement et la santé des individus. Ces pratiques sont une stratégie de résilience et d'atténuation des phénomènes négatifs du changement climatique. Concernant les pratiques agricoles endogènes au Burkina Faso, Pamalba et al. (2019) soulignent le fait que être membre d'une organisation paysanne n'incite pas le producteur à adopter le zaï manuel comme une technique traditionnelle de réhabilitation des terres dégradées de la zone soudano-sahélienne. Ils affirment que la variable OP⁴ a un effet positif sur la possession d'une fosse fumièrè au seuil de 1 % et que les variables Crédit et Formation affectent significativement la pratique du Zaï au seuil de 10 %. La plupart des producteurs sont organisés en groupements et peuvent recevoir des formations sur les techniques de production de la fumure organique ou le compostage. Par ailleurs, la construction des fosses et la production du compost peuvent nécessiter une main-d'œuvre salariale. L'obtention d'un crédit permet aux producteurs de lever ces contraintes financières. Cette situation telle que vécue au Burkina Faso apparaît comme une menace au recours du Zaï comme une solution aux effets du changement climatique.

Cette perception du Zaï par Pamalba et al. est loin de la réalité des communautés de Passoré et de Kompiengo. En effet, pour ces communautés, le Zaï est une pratique reconnue comme faisant partie de leur patrimoine culturel dont il faut encourager la revitalisation.

Les effets du changement climatique ont non seulement un impact sur le milieu mais bien plus sur les populations et leur qualité de vie. Les phénomènes climatiques extrêmes sont de véritables catalyseurs de la dégradation du milieu biophysique. L'impact sur le milieu physique se traduit par l'extension des sols dénudés, des sols gravillonnaires, des ravines d'érosion, la réduction des herbacées, l'ensablement des champs, la prolifération du *Striga Sp.*, la mortalité des ligneux et la faiblesse des rendements agricoles à cause de la diminution des superficies cultivables et des aires de pâturage. Cette réduction des aires de culture occasionne une baisse de la production agricole dans la mesure où les systèmes de production sont plus basés sur l'extensification (Pamalba et al., 2019).

Conclusion

L'étude s'inscrit dans le contexte des objectifs du développement durable. À cet effet, elle aborde la problématique du changement climatique dont les conséquences impactent négativement l'humanité. Elle s'est donnée pour objectif d'apporter une solution au

⁴ OP : Organisation paysanne

bouleversement climatique que connaît le monde en faisant un retour dans le patrimoine vivant des communautés de façon générale et dans les pratiques, savoir et savoir-faire endogènes de communautés africaines. Face à cette situation d'ampleur mondiale, surgissent des questionnements : Comment le patrimoine culturel peut-il contribuer à l'atténuation des effets du changement climatique ? Les mécanismes endogènes peuvent-ils répondre au mieux aux défis du changement climatique ? L'étude part de l'hypothèse que le recours aux mécanismes endogènes est une solution d'atténuation des effets du changement climatique.

L'étude permet une clarification et une bonne compréhension des notions de patrimoine, d'aléas et de changements climatiques à la lumière de travaux de certains auteurs. Mieux, l'étude définit les typologies d'aléas/facteurs affectants les biens culturels et naturels ainsi que la vie de l'humanité. Elle présente une diversité d'aléas et de menaces dus aux changements climatiques. L'étude montre aussi la perception des communautés du changement climatique.

En réponse aux effets du changement climatique, l'étude propose des mécanismes endogènes de communautés africaines notamment les pratiques sociales et les savoir-faire dont l'usage pourrait contribuer à l'atténuation des effets du changement climatique. Il s'agit des pratiques agricoles endogènes, des savoir-faire liés à l'architecture traditionnelle, des savoirs artisanaux durables, des connaissances ethnobotaniques, des forêts sacrées, des pratiques de pêche durable et du droit coutumier.

Notre hypothèse de départ est confirmée car les éléments du patrimoine culturel vivant des communautés apparaissent dès lors comme une piste de solution pour un bouleversement climatique à la normale. Dans cette perspective, le patrimoine culturel est un facteur important et indéniable de résilience des communautés aux aléas du changement climatique à intégrer ou à prendre en compte dans toutes les actions à mener. Cependant, outre le patrimoine vivant, il faudra recourir à d'autres mécanismes et à une synergie d'action.

Le changement climatique a fait l'objet de beaucoup de travaux de chercheurs et a besoin d'une réflexion intégrée reposant sur d'autres mécanismes des communautés. Certes, des mécanismes endogènes existent et sont pratiqués par des communautés et qui les pérennisent de génération en génération mais ils ne sont qu'une solution qui contribuerait à l'atténuation des effets du changement climatique. Cependant, il existe d'autres solutions non endogènes qui pourraient renforcer les actions des mécanismes endogènes et contribuer ainsi à une gestion durable du patrimoine et une meilleure qualité de vie.

Les mécanismes endogènes que nous avons proposés en termes de solutions aux aléas du changement climatique ne peuvent pas à eux seuls solutionner le problème du changement climatique. Il faudra une synergie d'actions et de solutions pour une durabilité des patrimoines et garantir de meilleures conditions de vie. Par ailleurs, la gestion durable des patrimoines culturels et naturels peut aussi reposer sur une politique agricole et énergétique durable, sur l'aménagement des aires protégées et savoir-faire endogène, et sur le patrimoine culturel immatériel (PCI) comme facteur de résilience des communautés aux aléas du changement climatique.

Notre démarche laisse toutefois le champ ouvert à la réflexion sur la patrimonialisation des pratiques, savoirs et savoir-faire endogènes en vue de leur meilleure appropriation et usage pour aider à l'atténuation des effets du changement climatique et contribuer à l'atteinte des objectifs du développement durable.

Références bibliographiques

AGUIGAH Angèle, 1992, « Les problèmes de conservation des pavements en tessons de poterie du Togo », *Objet archéologique africain et son devenir : actes du colloque international Paris-CNRS, 4 au 6 novembre 1992*, Paris : CNRS, p.35-48

BACHOUD Louis, JACOB Philippe et TOULIER Bernard, 2002, *Patrimoine culturel bâti et paysager : Patrimoine culturel, bâti et paysager : Classement - Conservation – Valorisation*, Paris, Delmas, 280P ;

BAMBARA, D., BILGO A., HIEN E., MASSE D., THIOMBIAN A. et HIEN V., 2013, « Perceptions paysannes des changements climatiques et leurs conséquences socio-environnementales à Tougou et Donsin, climats sahélien et sahélo-soudanien du Burkina Faso », *Bull Rech Agron Bénin*, 74, p.8-16 ;

BELEM B. F., KAGUEMBEGA-MUELLER, BELLEFONTAINE R., SORG J. P., BLOESCH U. & GRAF E., 2017, « Assisted Natural Regeneration with Fencing in the Central and Northern Zones of Burkina Faso », *Tropicultura*, Vol 35 No 2, p.73-86.

Centre du patrimoine mondial, 2007, *Changement climatique et patrimoine mondial*, Cahiers n°22, Paris, UNESCO, 55p ;

Centre du patrimoine mondial, 2023, *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du Patrimoine mondial*, WHC.23/01, Paris, UNESCO, 188p ;

JUHÉ-BEAULATON Dominique (dir.), 2010, *Forêts sacrées et sanctuaires boisés. Des créations culturelles et biologiques (Burkina Faso, Togo, Bénin)*, Paris, Karthala, 280 p ;

NICHOLSON S.E., TUCKER C. J. et BA M. B., 1998, « Desertification, drought, and surface vegetation: an example from the West African Sahel », *Bull Am Meteor Soc*, 79, p.815-829.

OUÉDRAOGO Amadé. et THIOMBIANO Adjima, 2012, « Regeneration pattern of four threatened tree species » *Sudanian savannas of Burkina Faso, Agroforestry Systems*, 86, p.35-48.

KABORÉ Pamalba Narcise, BARBIER Bruno, OUOBA Paulin, KIEMA André, SOME Léopold et AMADÉ Ouedraogo, 2019, « Perceptions du changement climatique, impacts environnementaux et stratégies endogènes d'adaptation par les producteurs du Centre-nord du Burkina Faso », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 19 Numéro 1 | mars 2019, consulté le 7 novembre 2023.

PAZZI Roberto, 1979, « Éléments de cosmologie et d'anthropologie Eve, Adja, Gen, Fon », *Annales de l'Université du Bénin*, n° spécial, p.41-55.

RASMUSSEN Kjeld, FOG Bjarnes et MADSEN Jens E., 2001, « Desertification in reverse? Observations from northern Burkina Faso », *Global Environ Change*, 11, p. 271-282.

SOP Tené Kwetche, OLDELAND Jens, SCHMIELDEL Ute, OUÉDRAOGO I. et THIOMBIANO Adjima, 2010, « Population structure of tree woody species in four ethnic domains of the sub-Sahel of Burkina Faso », *Land Degrad Develop*, doi : 10.1002/ldr.1

STOLTON Sue et DUDLEY Nigel, 2012, *Gérer le Patrimoine mondial naturel*, Paris, UNESCO / ICCROM / ICOMOS / UICN, 101p ;

VEILLON Richard, 2014, *État de conservation des biens du patrimoine mondial*, une analyse statistique (1979- 2013), Paris, UNESCO, 109p ;

VERNIÈRES Michel. 2015, « Le patrimoine : une ressource pour le développement », *Techniques Financières et Développement*, vol. 118, n° 1, p. 7-20.

WIJESURIYA Gamini, THOMPSON Jane et YOUNG Christopher, 2014, *Gérer le patrimoine mondial culturel*, Paris, UNESCO, 166p.